

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

COMMUNE DE NAVES
Département du Nord
Arrondissement de Cambrai

Nombre d'élus : 15
Nombre en exercice : 15
Nombre de présents : 12
Nombre de procurations : 1

SOUS PREFECTURE DE CAMBRAI
ARRIVEE LE
21 MARS 2024
N

DELIBERATION 2024/01

Objet : Installation d'un décor de Noël sur façade de la mairie

L'an deux-mille-vingt-trois le mardi 12 mars 2024 à 18 heures 30 précises, les membres composant le Conseil Municipal de Naves, légalement convoqués le 29 février 2024, conformément aux dispositions de l'article L.2121-10 du code général des collectivités territoriales, se sont réunis dans la salle du Conseil Municipal, située à la Mairie de Naves, sous la présidence de Monsieur Jean-Pierre DHORME - Maire

Etaient Présents (12) : M. DHORME Jean-Pierre, M. CAPLIEZ Lucien, M. PETIOT Jean-David, Mme CACHEUX Isabelle, M. DEMOY Jean-Bernard, M. DROMBY Fabrice, M. LARCANCHE Philippe, M. LASSELIN Olivier, M. LESNES Jean-Luc, Mme MIROUX Corinne, Mme PAMART Céline et Mme SUDOL Geneviève

Procurations : (1) : Mme LEFEBVRE Coralie à M. DHORME Jean-Pierre

Excusés (2) : M. DESCARPENTRIES Jean-Marc et Mme FARAND Céline

Secrétaire de séance : Monsieur LARCANCHE Philippe, en conformité avec l'article L.2121-15 du code général des collectivités territoriales, a été désignée par le Conseil Municipal pour remplir les fonctions de secrétaire de séance, fonctions qu'il a acceptées.

Dans le cadre du changement complet du décor de Noël pour la façade de la mairie, Monsieur le Maire propose de commander 3 décorations lumineuses auprès de la société Cofradis

Le devis est de 2701€80 TTC pour ces 3 décorations. (voir visuel et tarif en pj)

L'assemblée est invitée à bien vouloir se prononcer et d'inscrire cette somme au budget 2024. Il est précisé qu'en plus de la somme présentée au devis il convient de prendre en compte le coût relatif à la location de matériel et de main d'œuvre pour l'installation à inscrire également au budget 2024.

Après débat, le Conseil Municipal DECIDE A L'UNANIMITE d'autoriser Monsieur le Maire à procéder à l'achat de décors de fin d'année pour la façade de la mairie, d'inscrire les sommes correspondantes (achat, location du matériel et main d'œuvre pour l'installation) au budget 2024 et l'autorise à signer tout document afférent à ce dossier

Fait en Mairie les an, mois et jour susdits.

Acte certifié exécutoire par sa publication et sa transmission à la Sous Préfecture à la date du

~~17 MARS 2024~~.....

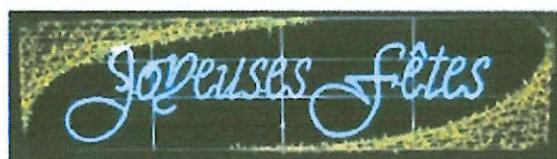


Le Maire,

Jean-Pierre DHORME



PROJET ILLUMINATIONS MAIRIE



1 060,50 € 1 272,60 € TTC

Décoration lumineuse de Noël pour mairie- Traversée Joyeuses Fêtes

À suspendre en travers de vos rues, cette **illumination de Noël pour commune** dispose de ses fixations et fiche d'alimentation. Agrémenter les espaces publics lors des fêtes de fin d'année devient un jeu d'enfant grâce à toute notre gamme de **décoration de Noël pour collectivités** ! Nos **illuminations de rue pour collectivités** sont de fabrication française.

Informations sur la traversée lumineuse pour rue

- Guirlande de LED Blanche et Jaune
- Résistante aux UV
- Faible consommation
- Hauteur : 1000 mm
- Largeur : 4000 mm
- Poids : 25 kg
- Puissance : 69 W



595,50 €

714,60 € TTC

Ciel étoilé motif transversal irisé

Que diriez-vous de voir scintiller votre ville en période de fêtes de Noël ? Cofradis Collectivités vous propose le **décor suspendu lumineux** idéal pour être installé en **voûte de rue** ou pour être posé en façade d'une mairie ou d'un bâtiment historique de votre commune. Le **décor voûte lumineux "Ciel étoilé" irisée** est conçue pour les espaces publics. De fabrication française, cette **illumination de Noël de rue** dispose de guirlandes de LED à très faible consommation et est garantie deux ans. Sur simple demande de devis, cette **voûte motif lumineux de Noël pour collectivités** est disponible dans de nombreux coloris.

Informations sur le motif lumineux irisé de Noël pour ville

- Guirlande en LED irisant
 - Résistant au UV
 - Hauteur : 650 mm
 - Fournie avec fixations et fiche d'alimentation
 - Autres coloris sur demande de devis
 - Largeur : 3000 mm
 - Poids : 7 kg
 - Puissance : 18 W
-

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

COMMUNE DE NAVES
Département du Nord
Arrondissement de Cambrai

Nombre d'élus : 15
Nombre en exercice : 15
Nombre de présents : 12
Nombre de procurations : 1

SOUS PREFECTURE DE CAMBRAI
ARRIVEE LE
21 MARS 2024
N

DELIBERATION 2024/02

Objet : Travaux sur bordures et trottoir rue Jaurès

L'an deux-mille-vingt-trois le mardi 12 mars 2024 à 18 heures 30 précises, les membres composant le Conseil Municipal de Naves, légalement convoqués le 29 février 2024, conformément aux dispositions de l'article L.2121-10 du code général des collectivités territoriales, se sont réunis dans la salle du Conseil Municipal, située à la Mairie de Naves, sous la présidence de Monsieur Jean-Pierre DHORME - Maire

Etaient Présents (12) : M. DHORME Jean-Pierre, M. CAPLIEZ Lucien, M. PETIOT Jean-David, Mme CACHEUX Isabelle, M. DEMOY Jean-Bernard, M. DROMBY Fabrice, M. LARCANCHE Philippe, M. LASSELIN Olivier, M. LESNES Jean-Luc, Mme MIROUX Corinne, Mme PAMART Céline et Mme SUDOL Geneviève

Procurations : (1) : Mme LEFEBVRE Coralie à M. DHORME Jean-Pierre

Excusés (2) : M. DESCARPENTRIES Jean-Marc et Mme FARAND Céline

Secrétaire de séance : Monsieur LARCANCHE Philippe, en conformité avec l'article L.2121-15 du code général des collectivités territoriales, a été désignée par le Conseil Municipal pour remplir les fonctions de secrétaire de séance, fonctions qu'il a acceptées.

Monsieur le Maire informe l'assemblée de la division d'une propriété en 3 parties 5 rue Jean Jaurès (anciennement chez Mme Dessaint).

Les 2 nouveaux acquéreurs ont sollicités des travaux sur les bordures et trottoirs en vue de pouvoir accéder à leur propriétés.

Monsieur le Maire propose à l'assemblée d'inscrire cette dépense (environ 4 000€) au budget 2024.

L'assemblée est invitée à bien vouloir se prononcer.

Après débat, le Conseil Municipal DECIDE A L'UNANIMITE d'autoriser Monsieur le Maire à procéder à la réalisation des travaux de bordures et trottoirs face au 5 rue Jean Jaurès, d'inscrire

les sommes correspondantes au budget 2024 et l'autorise à signer tout document afférent à ce dossier

Fait en Mairie les an, mois et jour susdits.

Acte certifié exécutoire par sa publication et sa transmission à la Sous Préfecture à la date du

18 MARS 2024



Le Maire,

Jean-Pierre DNORME



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

COMMUNE DE NAVES
Département du Nord
Arrondissement de Cambrai

Nombre d'élus : 15
Nombre en exercice : 15
Nombre de présents : 12
Nombre de procurations : 1

SOUS PREFECTURE DE CAMBRAI
ARRIVEE LE
21 MARS 2024
N

DELIBERATION 2024/03

Objet : Travaux conformité PMR des sanitaires de la salle des fêtes

L'an deux-mille-vingt-trois le mardi 12 mars 2024 à 18 heures 30 précises, les membres composant le Conseil Municipal de Naves, légalement convoqués le 29 février 2024, conformément aux dispositions de l'article L.2121-10 du code général des collectivités territoriales, se sont réunis dans la salle du Conseil Municipal, située à la Mairie de Naves, sous la présidence de Monsieur Jean-Pierre DHORME - Maire

Etaient Présents (12) : M. DHORME Jean-Pierre, M. CAPLIEZ Lucien, M. PETIOT Jean-David, Mme CACHEUX Isabelle, M. DEMOY Jean-Bernard, M. DROMBY Fabrice, M. LARCANCHE Philippe, M. LASSELIN Olivier, M. LESNES Jean-Luc, Mme MIROUX Corinne, Mme PAMART Céline et Mme SUDOL Geneviève

Procurations : (1) : Mme LEFEBVRE Coralie à M. DHORME Jean-Pierre

Excusés (2) : M. DESCARPENTRIES Jean-Marc et Mme FARAND Céline

Secrétaire de séance : Monsieur LARCANCHE Philippe, en conformité avec l'article L.2121-15 du code général des collectivités territoriales, a été désignée par le Conseil Municipal pour remplir les fonctions de secrétaire de séance, fonctions qu'il a acceptées.

Dans le cadre de la poursuite des travaux de conformité des bâtiments communaux pour l'accès PMR, Monsieur le Maire propose à l'assemblée de bien vouloir accepter de confier à la société MBMC les travaux de création d'un sanitaire PMR dans la salle des fêtes

Le devis reçu début janvier chiffre à 2710€51HT soit 3252€61 TTC les travaux à réaliser

L'assemblée est invitée à bien vouloir se prononcer et d'inscrire cette somme au budget 2024.

Après débat, le Conseil Municipal DECIDE A L'UNANIMITE d'autoriser Monsieur le Maire à procéder à la réalisation des travaux de mise en conformité PMR des sanitaires de la salle des fêtes, d'inscrire les sommes correspondantes au budget 2024 et l'autorise à signer tout document afférent à ce dossier

Fait en Mairie les an, mois et jour susdits.

Acte certifié exécutoire par sa publication et sa transmission à la Sous Préfecture à la date du
...18 MARS 2024



Le Maire,

Jean-Pierre DHORME



DEVIS : D037v01

DATE : 04/01/2024



Guillaume DOGIMONT - SARL. MBMC
+33 6 20 24 69 48
contact.sarl.mbmc@gmail.com
53 Chaussée Brunehaut,
59161 NAVES
Siret : 92149630300014
N° TVA : FR76921496303

CLIENT

Mairie de Naves
Chaussée Brunehaut
59161 Naves

Création d'un sanitaire PMR dans la salle des fêtes

POSTE	DESIGNATION	UNITE	QUANTITE	PRIX UNITAIRE	PRIX TOTAL
A Gros Œuvre					
A.0	Amené du matériel, installation de chantier et protection	U	1	€ 80,73	€ 80,73
A.1	Démolition d'une cloison brique compris évacuation	Ft	1	€ 432,24	€ 432,24
A.2	Dépose d'un bloc porte existant	U	1	€ 92,62	€ 92,62
A.3	Dépose d'un sanitaire non adapté à la réglementation PMR compris évacuation	U	1	€ 67,92	€ 67,92
A.4	Dépose d'un urinoir et bouchonnage du réseau d'évacuation	U	1	€ 67,92	€ 67,92
A.5	Fourniture et pose d'un sanitaire PMR compris raccord pour alimentation et évacuation	U	1	€ 590,99	€ 590,99
A.6	Fourniture et pose d'une barre de relevage	U	1	€ 91,48	€ 91,48
A.7	Fourniture et pose d'un bloc porte passage 90 et pictogramme	U	1	€ 329,01	€ 329,01
A.8	Réalisation d'une cloison en brique	Ft	1	€ 762,60	€ 762,60
A.9	Déplacement d'un convecteur électrique	U	1	€ 48,68	€ 48,68
A.10	Modification du réseau d'alimentation en eau	Ft	1	€ 83,82	€ 83,82
A.11	Repli et nettoyage de la zone	U	1	€ 62,49	€ 62,49
Sous Total : Gros Œuvre					€ 2710,51

NB : Reprise de peinture non prévu
Cloison brique hauteur dito existant

TOTAL HT € 2710,51
TVA 20% € 542,10
TOTAL TTC € 3252,61

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

COMMUNE DE NAVES
Département du Nord
Arrondissement de Cambrai

Nombre d'élus : 15
Nombre en exercice : 15
Nombre de présents : 12
Nombre de procurations : 1



DELIBERATION 2024/04

Objet : Remplacement de convecteurs (mairie salle Cacheux)

L'an deux-mille-vingt-trois le mardi 12 mars 2024 à 18 heures 30 précises, les membres composant le Conseil Municipal de Naves, légalement convoqués le 29 février 2024, conformément aux dispositions de l'article L.2121-10 du code général des collectivités territoriales, se sont réunis dans la salle du Conseil Municipal, située à la Mairie de Naves, sous la présidence de Monsieur Jean-Pierre DHORME - Maire

Etaient Présents (12) : M. DHORME Jean-Pierre, M. CAPLIEZ Lucien, M. PETIOT Jean-David, Mme CACHEUX Isabelle, M. DEMOY Jean-Bernard, M. DROMBY Fabrice, M. LARCANCHE Philippe, M. LASSELIN Olivier, M. LESNES Jean-Luc, Mme MIROUX Corinne, Mme PAMART Céline et Mme SUDOL Geneviève

Procurations : (1) : Mme LEFEBVRE Coralie à M. DHORME Jean-Pierre

Excusés (2) : M. DESCARPENTRIES Jean-Marc et Mme FARAND Céline

Secrétaire de séance : Monsieur LARCANCHE Philippe, en conformité avec l'article L.2121-15 du code général des collectivités territoriales, a été désigné par le Conseil Municipal pour remplir les fonctions de secrétaire de séance, fonctions qu'il a acceptées.

Monsieur le Maire informe l'assemblée de la nécessité de remplacer des convecteurs en mairie et salle Cacheux

Le montant des travaux prévus est de l'ordre de 9000€ TTC

L'assemblée est invitée à bien vouloir se prononcer sur ces travaux et d'inscrire cette somme au budget 2024.

Après débat, le Conseil Municipal DECIDE A 1 ABSTENTION, 1 VOIX CONTRE, et 10 VOIX POUR d'autoriser Monsieur le Maire à procéder au remplacement des convecteurs de la mairie et de la salle Cacheux, d'inscrire les sommes correspondantes au budget 2024 et l'autorise à signer tout document afférent à ce dossier

Fait en Mairie les an, mois et jour susdits.

Acte certifié exécutoire par sa publication et sa transmission à la Sous Préfecture à la date du
...10 MARS 2024...



Le Maire,

Jean-Pierre DHORME



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

COMMUNE DE NAVES
Département du Nord
Arrondissement de Cambrai

Nombre d'élus : 15
Nombre en exercice : 15
Nombre de présents : 12
Nombre de procurations : 1

SOUS PREFECTURE DE CAMBRAI
ARRIVEE LE
21 MARS 2024
N

DELIBERATION 2024/05

Objet : Tarification des locations des salles communales

L'an deux-mille-vingt-trois le mardi 12 mars 2024 à 18 heures 30 précises, les membres composant le Conseil Municipal de Naves, légalement convoqués le 29 février 2024, conformément aux dispositions de l'article L.2121-10 du code général des collectivités territoriales, se sont réunis dans la salle du Conseil Municipal, située à la Mairie de Naves, sous la présidence de Monsieur Jean-Pierre DHORME - Maire

Etaient Présents (12) : M. DHORME Jean-Pierre, M. CAPLIEZ Lucien, M. PETIOT Jean-David, Mme CACHEUX Isabelle, M. DEMOY Jean-Bernard, M. DROMBY Fabrice, M. LARCANCHE Philippe, M. LASSELIN Olivier, M. LESNES Jean-Luc, Mme MIROUX Corinne, Mme PAMART Céline et Mme SUDOL Geneviève

Procurations : (1) : Mme LEFEBVRE Coralie à M. DHORME Jean-Pierre

Excusés (2) : M. DESCARPENTRIES Jean-Marc et Mme FARAND Céline

Secrétaire de séance : Monsieur LARCANCHE Philippe, en conformité avec l'article L.2121-15 du code général des collectivités territoriales, a été désignée par le Conseil Municipal pour remplir les fonctions de secrétaire de séance, fonctions qu'il a acceptées.

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée la décision du Conseil Municipal fixant à 140€ la location de la salle Cacheux + 100€ de caution.

Monsieur le Maire rappelle également la délibération du 18 juillet 2016 du Conseil Municipal fixant les tarifs de location de la salle des fêtes comme suit :

	Vin d'honneur	Repas	Caution
Habitants de Naves	80€	170€	150€
Extérieurs	135€	365€	150€

Monsieur le Maire propose de revoir les tarifs de location de la salle et propose la tarification suivante :

	Salle Cacheux		Salle des fêtes		
	Location	Caution	Vin d'honneur	Repas	Caution
Habitants de Naves	180€	180€	180€	300€	180€/300€
Extérieurs	230€	230€	230€	Pas de location	230€

L'assemblée est invitée à bien vouloir se prononcer.

Après débat, le Conseil Municipal DECIDE A 4 VOIX CONTRE et 8 VOIX POUR d'adopter les tarifs de location proposé par Monsieur le Maire

Fait en Mairie les an, mois et jour susdits.

Acte certifié exécutoire par sa publication et sa transmission à la Sous Préfecture à la date du ~~1.8.MARS.2024~~.....



Le Maire,

Jean-Pierre DHORME

